

## PV REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 20 juin 2022

A ALBI à 20 h 30 en VISIO et PRESENTIEL

<u>Etaient présents</u>		Visio	Présentiel	Excusés
Jean-Pierre GILLES -	Président		P	
Jean-Claude FAUCH	Secrétaire général		P	
Hervé ST-POL	Vice-Président		P	
Séverine AMILLARD	Trésorière		P	
Henri MAYOL	Trésorier adjoint		P	
Alain FITOUSSI	Conseiller Technique		P	
Elisabeth BELHAIRE	Secrétaire adjointe	V	P	
Jean-Loup ALBERT	Président Com. Technique		P	
Laurent AMILLARD	Membre			Excusé
Dominique ESCUDIER	Référent Com. Jeunesse		P	
Sylvain MAURANGE	Membre		P	
Christian REYNIER	Membre			Excusé

### **1 - Informations générales Conseil de Ligue**

***Conseil de Ligue a eu lieu le samedi 18 juin 2022 à MEZE***

#### Dénominations licences

Les licences vont changer de noms :

- Les traditionnelles vont s'appeler Compétitions
- Les promotionnelles vont s'appeler loisirs

#### Contrat logiciel SPID

Le précédent comité directeur de ligue, qui avait passé le contrat avec l'entreprise du logiciel SPID n'avaient pas pris la maintenance, ni la remise à jour des nouvelles versions.

De ce fait, la ligue va en prendre une partie en charge, ainsi que les comités départementaux. Le C.D. prend l'assurance à sa charge.

A voir si nous devons répercuter la hausse correspondante à ce surplus envers les clubs et/ou adhérents.

### Tarifs :

Réaffiliation des clubs à la ligue : - 80,00 € pour les départements,  
- 160,00 € pour les régionaux.

Engagement des équipes :

- régionale 140 €

### Montants rétrocédés et reversés aux comités :

Moins 3,00 € pour les licences loisirs, (soit 1 € sur toutes)

Plus 3,00 € pour les licences compétitions, (soit 8 € pour toutes).

Il est prévu une hausse de + 11 euros pour les critères pour les séniors.

La somme reversée aux J.A. passe de 30 € au lieu de 20 €.

En R1 le J.A. devra être diplômé mais pourra être un joueur.

Le calendrier fédéral a été diffusé.

Une réduction de 50 % pourra être allouée au comité si la licence est prise après le 31 mars de l'année (date correspondant à la fin des dates de mutations exceptionnelles).

La règle de brûlage est supprimée.

Une nouvelle règle par cascade de points va être testée la saison prochaine : l'équipe 1 devra avoir un total de points supérieur à l'équipe du dessous, l'équipe 2 un nombre de points supérieur à l'équipe 3, etc.. Si une équipe comporte 3 joueurs, il y aura une évaluation moyenne des points ? En équipe régionale on ne peut pas jouer à 3 joueurs. La ligue va envoyer un courrier à la FFTT pour les informer de ce changement.

La ligue fournira un fichier excel avec le calcul des points fait à l'inscription des équipes en régional et prénational.

Celle-ci vérifiera que l'équipe régionale soit bien supérieure au niveau des points que la D.1. Chaque comité va devoir se positionner par rapport à cette nouvelle règle. La ligue souhaite que les comités adoptent cette procédure.

Les clubs qui n'appliqueraient pas cette règle auront une amende de 100 euros et un forfait pour les équipes concernées. Pour la 1<sup>ère</sup> phase il n'y aura pas d'amende le temps que tous se mettent en adéquation avec cette demande.

Demande de Jean-Pierre (Président) que la commission sportive se réunisse et fasse une proposition pour le prochain comité directeur et/ou l'A.G. pour appliquer ce que le comité aura décidé au niveau départemental (sachant que cette nouvelle procédure ne s'applique pas aux championnats départementaux).

## **2 – Informations diverses sur les clubs**

### Compte-rendu de l'A.G. de Labastide Gaillac du 13 mai 2022.

Alain rend compte de ce qui s'est dit à l'A.G. du club de Labastide Gaillac. Le C.R. a été diffusé par mail au Comité directeur. Il est à noter que la demande d'un apprenti a été formulée par ce club et qu'une réponse leur est parvenue. Il reste à étudier la faisabilité de cette offre, sachant que la personne souhaitant postuler est en Algérie.

### Le Ping St-Paulais

Il est à noter que le club a recruté Alexandra Teyssier.

### Castres T.T.

Le bureau est très dynamique et solide.

Des mises à jour des statuts de l'Association proposées par Bernard Monfort ont été validés, cependant

quelques problèmes ont eu lieu suite aux interventions de deux personnes dans l'assistance.

### **3 – Apprenti du Comité**

Matt ROUSSEAU doit régulariser sa situation pour ses absences du mois de mai et doit fournir ses dates de congés payés. Son contrat se termine le 25 juillet 2022.

### **4 – Tarifs**

#### Rencontres promo-loisirs

Pour les clubs organisateurs des rencontres promo-loisirs, le montant requis aux joueurs est de 12 € et le montant remboursé aux clubs par adhérents sera de 10 €. Adopté à l'unanimité.

#### Licences et affiliations

Nous n'avons pas la main sur le tarif des licences qui nous est imposé par la ligue. Le forfait service-emploi reste inchangé à 10 €, le forfait compétition jeunes (P, B, M, et C) passe de 6,50 € à 8 € et le forfait compétition J, S, V reste à 14 €. Ces forfaits seront payés au département ainsi que la part départementale de l'affiliation qui reste inchangée à 100 €.

#### Organisations

Les tarifs restent identiques à ceux préconisés la saison dernière. Ils sont validés par le Comité directeur.

#### Sanctions financières

Dans le cadre de celles-ci, le tableau établi et détaillé par Jean-Claude est validé à l'unanimité.

#### Tarifs Elite

Pour les jeunes qui rentreront dans le projet de suivi des meilleurs, il sera demandé 10 € par enfant et par mois. Adopté à l'unanimité.

### **5 - REGLEMENT**

Lors du colloque, deux modifications ont été sollicitées quant au règlement des rencontres des promo-loisirs.

Pour pouvoir participer un joueur ou une joueuse devra avoir au plus 550 points sur sa licence, Validé par le comité directeur.

Coupe mixte : 3 joueurs : 1 féminine et deux masculins :

3.000 points au maximum seront acceptés par équipe.

Adopté à l'unanimité.

### **6 - CALENDRIER**

Après avoir reçu le calendrier de la Ligue, Jean-Claude propose les dates en fonction des possibilités restantes.

## **7 - BUREAU COMITE**

A l'Assemblée Générale du 09 septembre 2022, il faudra absolument élire un/une trésorier(e) de façon à ce que le comité puisse rester autonome, car si aucun trésorier n'est élu, le comité sera sous tutelle de la Ligue (disparition d'autonomie).

Jean-Claude s'occupe de faire les convocations.

L'ordre du jour sera identique à l'année dernière. Il sera procédé à l'élection de quatre nouveaux membres, dont trois féminines pour compléter le comité directeur, espérant trouver parmi eux une ou un trésorier, et si possible, une responsable des féminines. Les candidatures devront nous parvenir au plus tard une semaine avant l'A.G., soit le 2 septembre 2022.

Concernant la proposition faite par la personne contactée pour effectuer la comptabilité, et sur présentation du devis, il est impossible actuellement de pouvoir donner une suite favorable et aucune réponse car il faut attendre l'élection du/de la trésorier(e) pour étude des fonctions prises par l'élu(e).

## **8 – PROPOSITION D'UNE ORGANISATION D'UN TOUR DE CRITERIUM NATIONALE 2**

Sylvain MAURANGE est allé voir les salles de Lisle S/Tarn le 19 mai 2022, afin d'étudier la possibilité d'organiser un tour de N2.

Le compte-rendu a été envoyé à chacune des personnes du comité. Le détail est repris par Sylvain afin d'évoquer la problématique.

Il faut s'inscrire auprès de la Ligue pour pouvoir prétendre à l'organisation d'un tour de critérium fédéral et attendre leur décision.

## **9 – CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT PAR EQUIPE**

Gaillac et Carmaux ne seront pas ex æquo à la fin de la saison. Jean Loup doit analyser les résultats de la poule de classement constituée des 2 premiers de chacune des 2 poules de D3.

**PROCHAINE REUNION DE BUREAU**

**LE LUNDI 11 JUILLET A 20 H 30 AU CDOS A ALBI**